

# Je suis parent / responsable d'un enfant allophone qui a besoin d'apprendre le français et doit être inscrit à l'école



Si l'enfant a été scolarisé auparavant, je réunis le plus de documents qui résument son parcours scolaire (bulletins, certificats de scolarité, diplômes...) et je les apporte le jour des tests.

L'enfant a entre 6 et 10 ans



**MAIRIE**  
Je prends contact avec la mairie de la ville où j'habite

L'enfant est inscrit et scolarisé selon son âge dans une classe de l'école.  
Des tests scolaires sont faits par un enseignant spécialisé

Classe ordinaire + UPE2A si besoin

L'enfant a entre 11 et 15 ans



**COLLEGE**  
Je prends contact avec le collège le plus proche de chez moi

Des tests scolaires sont faits par un enseignant spécialisé

Classe ordinaire selon l'âge et le niveau scolaire + UPE2A si besoin

L'enfant a 16 ans ou plus



**CIO**  
Je prends contact avec le CIO (centre d'information et d'orientation) de mon secteur

Des tests scolaires sont faits par un enseignant spécialisé

MLDS + UPE2A si besoin

Lycée professionnel + UPE2A si besoin

Lycée général + UPE2A si besoin

[UPE2A :Unité pédagogique pour élève allophone arrivant ( dispositif d'apprentissage du français) ]